

Comptes annuels 2022

Table des matières

4 Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Commentaire

Comptes consolidés

Rapport de l'organe de révision

21 Aide financière individuelle de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Commentaire

Comptes

Rapport de l'organe de révision

29 Pro Senectute Suisse

Commentaire

Comptes individuels

Rapport de l'organe de révision

Ensemble de l'organisation Pro Senectute : comptes consolidés

Commentaire

De nombreux défis ont marqué l'année financière 2022. Les retombées de la pandémie de coronavirus, la guerre en Ukraine ainsi que le renchérissement ont préoccupé les seniors et influencé les comptes annuels de Pro Senectute. Ces incertitudes se sont répercutées sur la Bourse et donc également sur les placements financiers de Pro Senectute. Grâce à la politique de placement à long terme, les pertes massives de 2022 peuvent toutefois être compensées par les bons résultats des années précédentes.

Par ailleurs, un nouveau contrat avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) est entré en vigueur en 2022. Celui-ci modifie les conditions d'octroi des aides financières et renforce les obligations de financement des cantons. En dépit de ces nouvelles conditions, tant les produits que les prestations ont pu être augmentés. Fait réjouissant : le résultat d'exploitation global est à l'équilibre. À noter toutefois que certaines organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute affichent un résultat négatif dans leurs comptes individuels.

Comptes annuels

L'ensemble de l'organisation termine l'exercice 2022 avec un résultat annuel avant variation du capital de l'organisation de KCHF -22 031 (année précédente : KCHF 11 406), pour un résultat financier négatif de KCHF -22 461 (année précédente : KCHF 9419).

Compte d'exploitation

Par rapport à l'exercice précédent, les recettes d'exploitation ont augmenté de KCHF 13 019, pour s'établir à KCHF 247 209. Tous les domaines des recettes – produits des services/produits des ventes, contributions des pouvoirs publics et dons, legs, recherche de fonds – ont connu une évolution positive. Les charges des prestations ont augmenté dans des proportions similaires aux recettes d'exploitation, passant à KCHF 246 933 (année précédente : KCHF 234 523). La part des charges administratives, y compris les charges liées à la recherche de fonds, s'élève en 2022 à 10,3% (année précédente : 10,6%).

Bilan

En 2022, le capital de l'organisation a diminué de KCHF 22 169, pour s'établir à KCHF 180 064. Le taux de réserve (capital de l'organisation par rapport aux charges totales des prestations, en mois) s'élevait fin 2022 à 8,8 mois, contre 10,3 pour l'exercice précédent. Ce résultat se situe dans la fourchette de 3 à 18 mois recommandée par ZEWO.

Gestion des risques

Pro Senectute réalise chaque année une analyse des risques pour l'ensemble de l'organisation. Elle examine les mesures actuelles et, si besoin est, en définit de nouvelles.

Perspectives

La situation géopolitique tendue et le renchérissement continueront à préoccuper les seniors et donc Pro Senectute. En 2024, certaines dispositions transitoires du contrat avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) arriveront à échéance. Les conditions de financement deviendront plus exigeantes pour les organisations de Pro Senectute. Les conséquences ne peuvent pas encore être évaluées de manière définitive. Elles dépendent essentiellement de la capacité des organisations cantonales et intercantionales Pro Senectute à s'adapter à la nouvelle donne et de la mesure dans laquelle les cantons cofinancent les prestations.

Urs Bösch, responsable Finances & Services

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bilan au 31 décembre (en KCHF)	Remarques	2022	2021
Liquidités	K1	62'250	69'263
Titres	K2	107'566	140'530
Créances provenant de livraisons et de prestations	K3	15'124	15'291
Autres créances à court terme	K3	2'778	2'130
Stocks et prestations non facturées	K4	1'169	666
Actifs de régularisation	K5	4'260	3'840
Actif circulant		193'147	231'720
Immobilisations corporelles	K6	57'947	57'835
Immobilisations financières	K7	18'869	14'387
Immobilisations incorporelles	K8	2'089	1'745
Actif immobilisé		78'905	73'967
Immobilisations corporelles inaliénables	K8.1	4'612	0
Immobilisations financières inaliénables	K8.2	17'254	8'707
Actif immobilisé inaliénable		21'866	8'707
Total des actifs		293'918	314'394
Dettes provenant de livraisons et de prestations	K9	10'112	10'037
Autres dettes à court terme	K9	6'429	5'701
Passifs de régularisation	K10	9'269	9'394
Provisions à court terme	K12	409	325
Capitaux étrangers à court terme		26'219	25'457
Dettes à long terme	K11	18'483	18'765
Provisions à long terme	K12	3'303	3'648
Capitaux étrangers à long terme		21'786	22'413
Capitaux étrangers		48'005	47'870
Capital des fonds affectés		65'849	64'291
Fonds étrangers (capital des fonds y compris)		113'854	112'161
Capital de la fondation		21'326	21'306
Capital lié		84'189	100'194
Capital libre		74'549	80'733
Capital de l'organisation		180'064	202'233
Total des passifs		293'918	314'394

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Compte d'exploitation (en KCHF)	Remarques	2022	2021
Produits des services/produits des ventes	K14	103'816	97'263
Contributions des pouvoirs publics	K15	114'501	110'633
Dons, legs, recherche de fonds	K16	28'892	26'294
Total recettes d'exploitation		247'209	234'190
Contributions et donations versées (aides financières)		-16'948	-16'082
Charges de personnel		-148'913	-140'902
Charges d'exploitation		-52'732	-49'634
Amortissements		-2'819	-2'962
Charges de projets		-221'412	-209'580
Charges de personnel		-15'472	-14'728
Charges d'exploitation		-4'703	-4'953
Amortissements		-743	-641
Charges administratives		-20'918	-20'322
Charges de personnel		-1'413	-1'543
Charges d'exploitation		-3'173	-3'056
Amortissements		-17	-22
Recherche de fonds		-4'603	-4'621
Total charges des prestations	K17	-246'933	-234'523
Résultat d'exploitation		276	-333
Produits financiers		2'324	11'961
Charges financières		-24'785	-2'542
Autres produits	K18	3'931	3'726
Autres frais	K18	-2'499	-1'476
Résultat avant les modifications du capital des fonds et de l'organisation		-20'753	11'336
Prélèvements des fonds affectés		8'006	7'258
Affectation à des fonds affectés		-10'713	-6'806
Affectation du résultat financier à des fonds affectés		1'429	-382
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		-22'031	11'406
Prélèvements du capital lié		18'145	4'611
Prélèvements du capital libre		10'940	568
Affectation au capital lié		-4'915	-12'145
Affectation au capital libre		-2'139	-4'440
		0	0

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Tableau de financement (en KCHF)	2022	2021
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation	-22'031	11'406
Variation du capital des fonds	1'278	-70
Résultat avant les modifications du capital des fonds et de l'organisation	-20'753	11'336
Amortissements sur des immobilisations corporelles	3'043	3'092
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	827	825
Variations de valeur des titres d'immobilisations financières	1'705	0
Résultat de la vente d'actifs immobilisés	-158	-62
Variation de l'existant Provisions	-260	47
Variation de l'existant Titres dans l'actif circulant	21'674	-34'365
Variation de l'existant Créances	-481	3'246
Variation de l'existant Stocks et prestations de services non facturées	-502	470
Variation de l'existant Actifs de régularisation	-420	-266
Variation de l'existant Immobilisations financières inaliénables	0	-3'402
Variation de l'existant Dettes à court terme	804	-3'998
Variation de l'existant Passifs de régularisation	-125	-1'142
Transactions sans influence sur les liquidités	2'884	-1'911
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	8'239	-26'130
Investissements en immobilisations corporelles	-7'917	-2'521
Investissements en titres	-6'678	0
Investissements en immobilisations financières	-202	-12'349
Investissements en immobilisations incorporelles	-1'171	-396
Désinvestissements en titres	457	0
Désinvestissements en immobilisations corporelles	308	418
Désinvestissements en immobilisations financières	234	374
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-14'969	-14'474
Variation de l'existant Dettes à long terme	-282	-48'367
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-282	-48'367
Variation des liquidités	-7'013	-88'971
État initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)	69'263	120'396
Variation du périmètre de consolidation (réorganisation Pro Senectute canton de Berne)		38'968
Variation du périmètre de consolidation (consolidation complète Pro Senectute des deux Bâle)		-1'130
État final des liquidités (au 31 décembre)	62'250	69'263
Justification variation des liquidités	-7'013	-88'971

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2022	Solde au 01.01.2022	Affectation	Utilisation	Affectation résultat financier	Variation périmètre consolidation	Transferts internes	Solde au 31.12.2022
Fonds pour l'aide individuelle / fonds de soutien	12'838	2'541	-2'876	0	0	215	12'718
Fonds pour projets	12'991	3'769	-3'531	-446	0	20	12'803
Fonds pour bâtiments et infrastructures	12'161	3'427	-380	0	0	0	15'208
Fonds pour logements adaptés	7'090	0	-37	0	0	0	7'053
Fonds où seul le produit peut être utilisé	14'228	0	-767	-983	0	0	12'478
Autres fonds	4'983	976	-415	0	0	45	5'589
Total fonds affectés	64'291	10'713	-8'006	-1'429	0	280	65'849

Exercice 2021	Solde au 01.01.2021	Affectation	Utilisation	Affectation résultat financier	Variation périmètre consolidation	Transferts internes	Solde au 31.12.2021
Fonds pour l'aide individuelle / fonds de soutien	14'649	1'889	-2'011	60	-1'749	0	12'838
Fonds pour projets	13'727	3'155	-4'500	254	355	0	12'991
Fonds pour bâtiments et infrastructures	11'461	813	-113	0	0	0	12'161
Fonds pour logements adaptés	5'571	392	-3	0	1'130	0	7'090
Fonds où seul le produit peut être utilisé	14'203	165	-207	67	0	0	14'228
Autres fonds	5'130	392	-424	1	-116	0	4'983
Total fonds affectés	64'741	6'806	-7'258	382	-380	0	64'291

Exercice 2022	Solde au 01.01.2022	Affectation	Utilisation	Affectation résultat financier	Variation périmètre consolidation	Transferts internes	Solde au 31.12.2022
Capital de la fondation	21'306	0	0	0	0	20	21'326
Total capital de la fondation	21'306	0	0	0	0	20	21'326
Capital lié	100'194	4'915	-18'145	0	0	-2'775	84'189
Capital libre	80'733	2'139	-10'940	0	0	2'617	74'549
Total capital de l'organisation	202'233	7'054	-29'085	0	0	-138	180'064

Exercice 2021	Solde au 01.01.2021	Affectation	Utilisation	Affectation résultat financier	Variation périmètre consolidation	Transferts internes	Solde au 31.12.2021
Capital de la fondation	21'306	0	0	0	0	0	21'306
Total capital de la fondation	21'306	0	0	0	0	0	21'306
Capital lié	84'044	12'145	-4'611	0	-2'331	10'947	100'194
Capital libre	133'307	4'440	-568	0	-45'499	-10'947	80'733
Total capital de l'organisation	238'657	16'585	-5'179	0	-47'830	0	202'233

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bases de la présentation des comptes

Les présents comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis sur une base volontaire en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes annuels consolidés 2022 de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute comprennent les comptes individuels de Pro Senectute Suisse et les comptes de toutes les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute, juridiquement autonomes. Les comptes des organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute comportent en outre les comptes annuels de sections et de centres régionaux juridiquement indépendants. Pro Senectute Suisse n'a pas de participation financière dans les organisations de Pro Senectute et ne contrôle pas les organisations intégrées dans la consolidation au sens de Swiss GAAP RPC 21 et 30. Les comptes consolidés sont donc établis sur une base volontaire. Dans la présente consolidation, tous les comptes sont mis en commun, à la suite de quoi les transactions ainsi que les créances et les dettes réciproques entre Pro Senectute Suisse, les organisations de Pro Senectute et leurs institutions sont éliminées. Il n'y a donc pas de consolidation du capital.

Si une société dans laquelle Pro Senectute Suisse n'a aucune participation rejoint ou quitte l'ensemble de l'organisation Pro Senectute, les actifs et les capitaux étrangers seront consolidés ou déconsolidés à la date de référence, et la différence sera indiquée sans incidence sur le résultat dans le capital de l'organisation, dans la colonne «Variation du périmètre de consolidation».

Les organisations suivantes ont été entièrement consolidées au 31 décembre 2022:

Nom (canton/région)	Forme juridique	Siège
Pro Senectute Argovie	fondation	Unterentfelden
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Intérieures	fondation	Appenzell
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Extérieures	fondation	Herisau
Pro Senectute des deux Bâle	fondation	Bâle
- Fondation Alterssiedlung Rankhof		
- Fondation Sedlmayer-Lips		
- Fondation Gérard et Doris Bernus-Loretan		
Pro Senectute canton de Berne	fondation	Ittigen
Pro Senectute canton de Fribourg	fondation	Fribourg
Pro Senectute canton de Genève	fondation	Carouge
Pro Senectute canton de Glaris	fondation	Glaris
Pro Senectute Grisons	fondation	Coire
Pro Senectute Arc Jurassien	fondation	Delémont
Pro Senectute canton de Lucerne	fondation	Lucerne
- Club Sixtysix	association	
Pro Senectute Nidwald	fondation	Stans
Pro Senectute Obwald	fondation	Sarnen
Pro Senectute canton de Saint-Gall	fondation	St-Gall
Pro Senectute canton de Schaffhouse	fondation	Schaffhouse
Pro Senectute canton de Soleure	fondation	Soleure
Pro Senectute canton de Schwyz	association	Brunnen
Pro Senectute Thurgovie	fondation	Weinfelden
Pro Senectute Ticino e Moesano	fondation	Lugano
Pro Senectute Uri	fondation	Altdorf
Pro Senectute Vaud	association	Lausanne
- Fondation Pro Senectute Vaud		
Pro Senectute Valais - Wallis	fondation	Sion
Pro Senectute canton de Zoug	fondation	Zoug
Pro Senectute canton de Zurich	fondation	Zurich
Pro Senectute	fondation	Zurich
AvantAge	société simple	Zurich

Au cours de l'exercice précédent, les variations du périmètre de consolidation suivantes ont eu lieu :

- Pro Senectute Oberland bernois
- Pro Senectute Biel/Bienne-Seeland
- Pro Senectute Emmental-Oberaargau
- Pro Senectute Frutigland avec maisons de retraite Frutigen et Reichenbach
- Pro Senectute Région Interlaken avec maisons de retraite Birgli, Brienz et Rosenau, Matten
- Pro Senectute Niedersimmental avec maisons de retraite Eigen, Faulensee et Lindenmatte, Erlenbach
- Pro Senectute Oberhasli
- Pro Senectute Obersimmental
- Pro Senectute Saanenland
- Pro Senectute District de Thoune
- Pro Senectute Berthoud avec fonds Girardin et maison de retraite Buchegg
- Pro Senectute Wangen

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Transactions avec des parties liées

Sont considérées comme « parties liées » au sens de la norme RPC 15 les institutions et les personnes individuelles qui peuvent éventuellement exercer une influence en raison de leurs relations financières ou autres.

En 2022, les transactions avec des parties liées ont essentiellement concerné le domaine des prestations de services et la prévoyance du personnel (KCHF 384 au total ; KCHF 668 l'année précédente) ainsi que les dons et legs (KCHF 52 ; KCHF 0 l'année précédente).

Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du « coût historique d'acquisition ». S'agissant des titres, les valeurs actuelles sont appliquées dans l'actif circulant. Toutes les valeurs sont exprimées en francs suisses. Sauf indication contraire, toutes les valeurs sont arrondies au millier (CHF 1000) le plus proche. Les principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation sont restés inchangés par rapport à l'année précédente.

K1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires et les placements avec une durée résiduelle de 90 jours au maximum. L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les comptes.

K2 Titres

Les titres comprennent les obligations, les actions, les parts de fonds et les placements avec une durée résiduelle de 90 jours à 12 mois. Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours ou à la valeur nominale (placements) de la date du bilan. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les dépôts.

K3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2022	Bilan au 31.12.2021
Parties liées	95	120
Pouvoirs publics/collectivité	5'409	4'932
Tiers	12'916	12'883
Corrections de valeurs des créances de tiers	-518	-514
Total des créances	17'902	17'421
dont provenant de livraisons et de prestations	15'124	15'291

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. La correction de valeur des créances de tiers s'effectue sur la base de la correction de valeur unique ou d'une correction de valeur forfaitaire. La correction de valeur forfaitaire peut s'élever à 2 %.

K4 Stocks et prestations de services non facturés

	Bilan au 31.12.2022	Bilan au 31.12.2021
Stocks	928	426
Prestations de services non facturés	241	240
Total Stocks et prestations de services non facturés	1'169	666

Les stocks sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse : sont appliqués soit les coûts d'acquisition, soit la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Les prestations de services non facturés sont comptabilisées à leur valeur nominale.

K5 Actifs de régularisation (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2022	Bilan au 31.12.2021
Dépenses pour les projets du nouvel exercice comptable	30	10
Pouvoirs publics/collectivité	1'193	1'397
Autres	3'037	2'433
Total actifs de régularisation	4'260	3'840
dont vis-à-vis de parties liées	35	33

K6 Immobilisations corporelles 2022 (en KCHF)

	Solde au 01.01.2022	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Variation valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2022
Installations et équipement	17'421	1'581	-817	0	0	0	18'185
Véhicules	2'323	350	-205	0	0	0	2'468
Autres immobilisations corporelles	3'897	594	-205	0	0	0	4'286
Immobilisations corporelles en construction	513	520	0	0	0	0	1'033
Immeubles d'exploitation	47'927	4'118	-200	0	0	0	51'845
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	23'283	222	0	0	0	-5'420	18'085
Total Valeurs d'acquisition	95'364	7'385	-1'427	0	0	-5'420	95'902

	Solde au 01.01.2022	Amortissements planifiés	Sorties	Variation périmètre consolidation	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2022
Installations et équipement	11'398	1'039	-802	0	0	0	11'635
Véhicules	1'610	243	-206	0	0	0	1'647
Autres immobilisations corporelles	2'784	305	-205	0	0	0	2'884
Immeubles d'exploitation	17'058	1'094	-64	0	0	0	18'088
Immeubles (hors exploitation)	4'679	312	0	0	0	-1'290	3'701
Amortissements cumulés	37'529	2'993	-1'277	0	0	-1'290	37'955
Total immobilisations corporelles 2022	57'835						57'947

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Immobilisations corporelles 2021 (en KCHF)	Solde au 01.01.2021	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Variation valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2021
Installations et équipement	27'819	412	-424	-7'544	0	-2'842	17'421
Véhicules	2'455	527	-345	-314	0	0	2'323
Autres immobilisations corporelles	4'458	631	-678	-54	0	-460	3'897
Biens-fonds non bâtis	64	0	0	-64	0	0	0
Immobilisations corporelles en construction	0	513	0	0	0	0	513
Immeubles d'exploitation	170'875	51	0	-122'999	0	0	47'927
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	24'285	387	-486	-903	0	0	23'283
Total Valeurs d'acquisition	229'956	2'521	-1'933	-131'878	0	-3'302	95'364

	Solde au 01.01.2021	Amortissements planifiés	Sorties	Variation périmètre consolidation	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2021
Installations et équipement	17'102	1'087	-406	-4'309	0	-2'076	11'398
Véhicules	2'047	170	-345	-262	0	0	1'610
Autres immobilisations corporelles	3'525	400	-674	-40	0	-427	2'784
Biens-fonds non bâtis	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en construction	0	0	0	0	0	0	0
Immeubles d'exploitation	59'945	1'077	0	-43'964	0	0	17'058
Immeubles (hors exploitation)	4'785	358	-153	-311	0	0	4'679
Amortissements cumulés	87'404	3'092	-1'578	-48'886	0	-2'503	37'529
Total immobilisations corporelles 2021	142'552						57'835

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition. Les durées d'utilisation moyennes acceptées sont les suivantes :

Mobilier	10 ans	Véhicules	5 ans
Autre matériel de bureau	10 ans	Aménagement locataire	5-10 ans
Matériel auxiliaire	5 ans	(selon le type d'aménagement, au maximum pour la durée résiduelle du bail)	
Informatique (matériel/serveurs)	4 ans	Immeubles (d'exploitation)	40 ans
Ouvrages de la bibliothèque	10 ans	Immeubles (hors exploitation)	50 ans

Les écritures correctives portent sur des immobilisations corporelles dont la construction est terminée et sur le reclassement d'un immeuble, désormais utilisé pour l'exploitation.

Immobilisations financières 2022 (en KCHF)	Solde au 01.01.2022	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Variation valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2022
Titres	0	6'678	-457	0	-1'705	11'842	16'358
Parties liées	250	0	0	0	0	0	250
Projets	1'701	148	-223	0	0	0	1'626
Tiers	12'338	41	-11	0	0	-11'842	526
Participations	98	13	0	0	0	0	111
Total Valeurs d'acquisition	14'387	6'880	-691	0	-1'705	0	18'871

	Solde au 01.01.2022	Amortissements planifiés	Sorties	Variation périmètre consolidation	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2022
Titres	0	0	0	0	0	0	0
Parties liées	0	0	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0	0	0
Tiers	2	0	0	0	0	0	2
Participations	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements cumulés	2	0	0	0	0	0	2
Total immobilisations financières 2022	14'385						18'869

Immobilisations financières 2021 (en KCHF)	Solde au 01.01.2021	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Variation valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2021
Parties liées	250	0	0	0	0	0	250
Projets	1'656	411	-366	0	0	0	1'701
Tiers	423	11'938	-8	-15	0	0	12'338
Participations	1'231	0	0	-1'133	0	0	98
Total Valeurs d'acquisition	3'560	12'349	-374	-1'148	0	0	14'387

	Solde au 01.01.2021	Amortissements planifiés	Sorties	Variation périmètre consolidation	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2021
Parties liées	0	0	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0	0	0
Tiers	2	0	0	0	0	0	2
Participations	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements cumulés	2	0	0	0	0	0	2
Total immobilisations financières 2021	3'558						14'385

Les immobilisations financières (y compris les participations) sont inscrites au bilan à la valeur nominale, sous déduction d'un correctif de valeur individuel éventuellement nécessaire.

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

État des participations		Forme juridique	Siège	Part du capital en %	Part des droits de vote en %	
Wohnbaugenossenschaft Sonnmatt		Coopérative	Willisau	1.45%	0.28%	
Genossenschaft Durachtal		Coopérative	Merishausen	4.37%	4.37%	

K8 Immobilisations incorporelles 2022 (en KCHF)	Solde au 01.01.2022	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Variation valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2022
Logiciels	8'206	1'171	-187	0	0	0	9'190
Brevets, licences, droits d'édition	1'064	0	0	0	0	0	1'064
Total Valeurs d'acquisition	9'270	1'171	-187	0	0	0	10'254

	Solde au 01.01.2022	Amortissements planifiés	Sorties	Variation périmètre consolidation	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2022
Logiciels	6'783	635	-187	0	0	0	7'231
Brevets, licences, droits d'édition	742	192	0	0	0	0	934
Amortissements cumulés	7'525	827	-187	0	0	0	8'165
Total immobilisations incorporelles 2022	1'745						2'089

Immobilisations incorporelles 2021 (en KCHF)	Solde au 01.01.2021	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Variation valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2021
Logiciels	4'701	396	-73	-121	0	3'303	8'206
Brevets, licences, droits d'édition	1'064	0	0	0	0	0	1'064
Total Valeurs d'acquisition	5'765	396	-73	-121	0	3'303	9'270

	Solde au 01.01.2021	Amortissements planifiés	Sorties	Variation périmètre consolidation	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2021
Logiciels	3'880	593	-73	-121	0	2'504	6'783
Brevets, licences, droits d'édition	510	232	0	0	0	0	742
Amortissements cumulés	4'390	825	-73	-121	0	2'504	7'525
Total immobilisations incorporelles 2021	1'375						1'745

Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan aux coûts d'acquisition. Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation moyennes suivantes :

Logiciels	4 ans
Brevets, licences, droits d'édition	suivant le contrat

K8.1 Immobilisations corporelles inaliénables 2022 (en KCHF)	Solde au 01.01.2022	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Variation valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2022
Immobilisations corporelles inaliénables	0	532	0	0	0	5'420	5'952
Total Valeurs d'acquisition	0	532	0	0	0	5'420	5'952

	Solde au 01.01.2022	Amortissements planifiés	Sorties	Variation périmètre consolidation	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2022
Immobilisations corporelles inaliénables	0	50	0	0	0	1'290	1'340
Amortissements cumulés	0	50	0	0	0	1'290	1'340
Total immobilisations corporelles inaliénables 2022	0						4'612

K8.1 Immobilisations corporelles inaliénables 2021 (en KCHF)	Solde au 01.01.2021	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Variation valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2021
Immobilisations corporelles inaliénables	0	0	0	0	0	0	0
Total Valeurs d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0

	Solde au 01.01.2021	Amortissements planifiés	Sorties	Variation périmètre consolidation	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2021
Immobilisations corporelles inaliénables	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements cumulés	0	0	0	0	0	0	0
Total immobilisations corporelles inaliénables 2021	0						0

K8.2 Immobilisations financières inaliénables 2022 (en KCHF)	Solde au 01.01.2022	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Variation valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2022
Immobilisations financières inaliénables	8'707	0	0	0	-2'743	11'290	19'997
Total Valeurs d'acquisition	8'707	0	0	0	-2'743	11'290	19'997

Immobilisations financières inaliénables 2021 (en KCHF)	Solde au 01.01.2021	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2021
Immobilisations financières inaliénables	5'305	3'709	-307	0	0	0	8'707
Total Valeurs d'acquisition	5'305	3'709	-307	0	0	0	8'707

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K9 Dettes à court terme (en KCHF)	Bilan au 31.12.2022	Bilan au 31.12.2021
Parties liées	116	159
Pouvoirs publics/collectivité	4'020	4'627
Détenteurs de participations/organes	0	23
Tiers	11'229	9'503
Projets	558	643
Dettes envers des institutions de prévoyance	618	783
Total dettes à court terme	16'541	15'738
dont résultant de l'achat de biens et de prestations de services	10'112	10'037
Total dettes à court terme	16'541	15'738
dont part portant intérêt	954	615
dont part sans intérêts	15'586	15'123

Les dettes à court terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

K10 Passifs de régularisation (en KCHF)	Bilan au 31.12.2022	Bilan au 31.12.2021
Dépenses pour des projets	0	858
Parties liées	178	186
Détenteurs de participations/organes	131	113
Pouvoirs publics/collectivité	102	207
Vacances et heures supplémentaires du personnel	3'351	3'096
Autres	5'507	4'934
Total passifs de régularisation	9'269	9'394

K11 Dettes à long terme (en KCHF)	Bilan au 31.12.2022	Bilan au 31.12.2021
Parties liées	3	0
Pouvoirs publics/collectivité	150	205
Tiers	18'330	18'560
Total dettes à long terme	18'483	18'765
dont portant intérêt	18'330	18'560
Échéance des dettes à long terme portant intérêt		
échéance dans 1 à 5 ans	7'147	7'377
échéance supérieure à 5 ans	11'335	11'182
Total dettes à long terme portant intérêt	18'482	18'559

Les dettes à long terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Concernant les dettes portant intérêt envers des tiers, il s'agit essentiellement de dettes hypothécaires auprès de banques. Les dettes qui arrivent à échéance ces 12 prochains mois figurent parmi les dettes à court terme.

K12 Provisions 2022 (en KCHF)	Solde au 01.01.2022	Constitution	Utilisation	Dissolution	Solde au 31.12.2022
Prévoyance du personnel	2'128	200	-51	-145	2'132
Autres réserves	1'845	363	-512	-116	1'580
Total provisions	3'973	563	-563	-261	3'712
dont à long terme	3'648				3'303
Provisions 2021 (en KCHF)	Solde au 01.01.2021	Constitution	Utilisation	Dissolution	Solde au 31.12.2021
Prévoyance du personnel	2'306	0	-13	-165	2'128
Autres réserves	1'620	597	-311	-61	1'845
Total provisions	3'926	597	-324	-226	3'973
dont à long terme	2'247				3'648

K13 Passifs provenant d'institutions de prévoyance (en KCHF)

Le personnel de Pro Senectute est assuré, auprès de diverses caisses de pension ou assurances juridiquement indépendantes, contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Ces caisses sont autant régies par le système de la primauté des cotisations que par celui de la primauté des prestations.

Il n'y a pas de réserves de cotisations d'employeur.

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Avantages et engagements économiques (en KCHF)	Fonds patronaux	Plans de prévoyance sans variation	Plans de prévoyance avec excédent	Plans de prévoyance avec découvert	Total
Excédent/découvert au 31.12.2022	0	0	0	0	0
Part économique au 31.12.2022	0	0	0	2'115	2'115
Part économique au 31.12.2021	0	0	0	2'060	2'060
Variation avec exercice précédent	0	0	0	55	55
Cotisations ajustées à la période	0	4'686	0	7'682	12'368
Charges de prévoyance 2022	0	4'686	0	7'707	12'393
Charges de prévoyance 2021	0	8'907	0	2'251	11'158

Diverses institutions de prévoyance de différentes organisations de Pro Senectute se trouvent en situation d'insuffisance de couverture au 31.12.2022. L'insuffisance de couverture de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute se monte à CHF 2,7 millions (CHF 3,0 millions l'année précédente), dont CHF 3,4 million d'obligations éventuelles (CHF 1,0 million l'année précédente).

Les engagements économiques au 31.12.2022 se montent à CHF 2,1 millions (CHF 2,1 millions l'année précédente).

Ils sont provisionnés.

Des informations sur l'insuffisance de couverture de certaines organisations de Pro Senectute n'étaient pas disponibles au 31.12.2022.

K14 Recettes des services (en KCHF)	2022	2021
Services fournis par des parties liées	239	523
Pouvoirs publics/collectivité	5'109	5'824
Autres recettes des services	98'468	90'916
Total recettes des services	103'816	97'263

K15 Contributions des pouvoirs publics (en KCHF)

En plus des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse) et l'art. 17 LPC (aide financière individuelle), ce poste contient également des contributions cantonales et communales. S'agissant de la promotion de l'aide à la vieillesse selon l'art. 101bis LAVS, CHF 0,4 million ont été versés aux organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute et CHF 1,6 million à Pro Senectute Suisse.

K16 Dons, legs, recherche de fonds (en KCHF)

La part affectée des dons et des legs se monte à KCHF 8864 (KCHF 5119 l'année précédente).

K17 Total charges des prestations (en KCHF)

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives/liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges administratives/ fundraising	Total
Charges de personnel	148'913	16'885	165'798
Charges d'exploitation	69'680	7'876	77'556
Amortissements	2'819	760	3'579
Total 2022	221'412	25'521	246'933
Total 2021	209'580	24'943	234'523

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)	2022	2021
en % de la totalité des charges des prestations	10%	11%

K18 Autres charges et produits	2022	2021
Produits hors exploitation	3'608	3'083
Charges hors exploitation	-2'410	-1'295
Bénéfices comptables résultant de la vente d'immobilisations	158	67
Pertes comptables résultant de la vente d'immobilisations	0	-4
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	165	576
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-89	-177
Total autres produits	3'931	3'726
Total autres charges	-2'499	-1'476

Autres indications

Obligations éventuelles et cautionnements (en KCHF)	31.12.2022	31.12.2021
Dettes éventuelles envers des institutions de prévoyance (K13)	3'446	1'045
Autres obligations éventuelles	492	387
Cautionnements envers des tiers	0	20
Total obligations éventuelles et cautionnements	3'938	1'452

Responsabilité solidaire

Certaines organisations de Pro Senectute sont solidairement responsables vis-à-vis des sociétés suivantes:

- AvantAge, société simple
- Services Alzheimer GE, société simple

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Nombre d'équivalents temps plein

En moyenne annuelle, le nombre d'équivalents temps plein était de 1540 au cours de l'exercice sous revue (1557 l'année précédente).

Instruments financiers dérivés 2022 (en KCHF)	31.12.2022		
	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	729	0	8
Opérations à terme sur devises USD	2'120	23	0
Opérations à terme sur devises GBP	121	0	0
Opérations à terme sur devises AUD	94	1	0
Opérations à terme sur devises JPY	93	0	0
Total instruments financiers dérivés 2022	3'157	24	8

Instruments financiers dérivés 2021 (en KCHF)	31.12.2021		
	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	783	6	0
Opérations à terme sur devises USD	2'342	24	0
Opérations à terme sur devises GBP	135	0	1
Opérations à terme sur devises AUD	99	0	0
Opérations à terme sur devises JPY	102	0	0
Total instruments financiers dérivés 2021	3'461	30	1

¹Valeur de remplacement

Leasings opérationnels (en KCHF)	31.12.2022	31.12.2021
Échéance		
1 an	163	92
2 - 5 ans	161	224
Total leasings opérationnels	324	316

Contrats de location à long terme (en KCHF)	31.12.2022	31.12.2021
Échéance		
1 - 5 ans	14'744	15'026
plus de 5 ans	3'597	3'993
Total contrats de location à long terme	18'341	19'019

Actifs mis en gage (en KCHF)	31.12.2022	31.12.2021
Immeubles	22'963	22'270
Titres	1'848	2'113
Total actifs mis en gage	24'811	24'383

Indemnités aux membres des organes dirigeants des 24 organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute et de Pro Senectute Suisse (en KCHF)	2022	2021
Défraiements, honoraires et indemnités de séance	329	355
dont en faveur des présidentes et présidents	121	125

Indemnités aux membres de la direction des 24 organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute et de Pro Senectute Suisse (en KCHF)	2022	2021
Indemnités aux membres des directions (59,39 équivalents temps plein au total)	9'045	8'542

Honoraires pour l'organe de révision	2022	2021
Indemnités pour les prestations de révision	434	426
Indemnités pour d'autres prestations	102	94

Services fournis sans contre-prestation

Des bénévoles ont soutenu les organisations de Pro Senectute en fournissant au total plus de 777 182 heures de travail gratuites (dont 9635 heures par les membres dirigeants).

Donations à titre gracieux sous forme de dons matériels et de prestations

Au total, Pro Senectute s'est vu mettre à disposition gracieusement des salles de formation à hauteur de KCHF 29 (KCHF 37 l'année précédente).

En outre, des annonces-bouchon sont publiées gratuitement. La contre-valeur n'est pas quantifiable.

Variations après la date du bilan

On ne relève aucun événement survenu après la date du bilan et susceptible de sensiblement influencer les comptes annuels 2022.

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés par les présidentes et présidents de Pro Senectute le 22 juin 2023.



KPMG AG
Badenerstrasse 172
Case postale
CH-8036 Zurich

+41 58 249 31 31
kpmg.ch

Rapport de l'auditeur indépendant sur l'audit volontaire au Conseil de fondation sur les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute, Zurich

Rapport sur l'audit volontaire des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels des comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute (la fondation), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2022, le compte d'exploitation consolidé, le tableau de financement consolidés et le tableau de variation du capital consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur indépendant relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'auditeur indépendant.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes consolidés

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et à l'acte de fondation. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'auditeur indépendant relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.

Nous communiquons au Conseil de fondation, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

KPMG AG



Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Alex Heber

Zurich, 22 juin 2023

Annexe:

- Comptes consolidés constitués du bilan, du compte d'exploitation, du tableau de financement propres, du tableau de variation du capital et de l'annexe

Aide financière individuelle de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute : comptes

Commentaire

En vertu de l'art. 17, al. 1, let. a de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance vieillesse, survivants et invalidité (LPC), la Confédération octroie à Pro Senectute une subvention annuelle de CHF 16,5 millions au maximum en faveur de l'aide financière individuelle. Avec ces fonds, Pro Senectute soutient les personnes âgées en complément des assurances sociales légales et des autres soutiens financiers, notamment pour limiter voire enrayer la détresse matérielle, psychosociale et physique.

L'exercice 2022 se solde par un résultat annuel de KCHF -699 à la charge de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) (solde en faveur de l'OFAS de KCHF 82 l'année précédente).

Compte d'exploitation

Les charges ont augmenté de KCHF 545, pour atteindre KCHF 15 913. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des prestations financières uniques.

La subvention maximale de CHF 16,5 millions n'ayant pas été épuisée ces dernières années, l'OFAS l'a réduite à CHF 14,5 millions en 2022. Les produits ont par conséquent diminué de KCHF 237, pour s'établir à CHF 15,2 millions. Il en résulte un résultat annuel de KCHF -699.

Perspectives

Au vu de l'évolution démographique, il y a fort à penser que le nombre de demandes et, en corollaire, le besoin d'aide financière individuelle augmenteront à nouveau à moyen et à long termes.

Urs Bösch, responsable Finances & Services

Aide financière individuelle

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bilan au 31 décembre (en CHF)	Remarques	2022	2021
Liquidités	K1	2'256'546	3'032'885
Cautions de loyer		1'386'998	1'085'854
./. Correction de valeur sur cautions de loyer		-1'308'640	-1'004'429
Autres actifs AFI	K2	196'543	158'658
Total des actifs		2'531'447	3'272'968

Créancier OFAS	K3	2'259'001	2'958'196
Autres passifs AFI	K4	272'446	314'772
Total des passifs		2'531'447	3'272'968

Compte d'exploitation (en CHF)	Remarques	2022	2021
Prestations financières uniques		13'014'489	12'476'017
Prestations financières périodiques		631'276	666'231
Charges d'intérêts		10'066	10'650
Frais d'application		2'256'962	2'215'343
Total des charges		15'912'793	15'368'241
Moyens AFI OFAS	K5	14'535'190	14'733'366
Remboursements	K6	678'399	717'101
Produit des intérêts	K7	9	8
Total des produits		15'213'598	15'450'475
Résultat annuel à la charge (-) / en faveur (+) du créancier OFAS		-699'195	82'234

Aide financière individuelle

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'aide financière individuelle (moyens AFI) au titre des articles 17 et 18 LPC

Bases de la présentation des comptes

Les comptes consolidés 2022 des moyens AFI ont été établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, les dispositions du droit suisse, surtout la partie sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code des obligations (art. 957 à 962 CO) ainsi que les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute.

K1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent pas de devises.

K2 Autres actifs AFI

Ce poste comprend les avances AFI et des avoirs provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K3 Créancier OFAS

Cette position indique la somme totale des moyens AFI non utilisés. Il s'agit de fonds de tiers en faveur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

K4 Autres passifs AFI

Provisions sur des avances AFI et dettes provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K5 Moyens AFI OFAS

Moyens AFI reçus de l'OFAS dans l'année sous revue.

K6 Remboursements

Remboursements reçus des cantons, des communes et de particuliers sur des contributions d'assistance déjà fournies.

K7 Produit des intérêts

Intérêts bruts de l'année sous revue.

Aide financière individuelle

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Aide financière individuelle au titre de l'article 18 LPC

Organisations cantonales de Pro Senectute	2022	2021
Argovie	297'218	335'193
Appenzell Rhodes-Extérieures	72'887	69'377
Appenzell Rhodes-Intérieures	2'878	6'684
Arc Jurassien	684'981	688'846
des deux Bâle	1'352'970	1'476'446
canton de Berne	2'225'070	2'131'228
canton de Fribourg	816'573	687'395
canton de Genève	788'040	589'690
canton de Glaris	30'607	34'729
Grisons	388'200	411'825
canton de Lucerne	867'857	770'385
Nidwald	36'504	40'828
Obwald	35'719	23'824
canton de Schaffhouse	274'551	218'961
canton de Schwyz	171'542	149'734
canton de Soleure	411'098	402'944
canton de St-Gall	664'910	588'064
Thurgovie	357'615	350'226
Ticino e Moesano	668'966	595'266
Uri	25'683	26'004
Vaud	1'296'523	1'227'529
Valais-Wallis	409'331	473'849
canton de Zoug	52'489	45'878
canton de Zurich	1'713'551	1'797'346
Total (en CHF)	13'645'765	13'142'249

Pro Senectute est chargée par la Confédération d'octroyer des aides financières individuelles aux personnes âgées dans le besoin. Ce mandat est fondé sur l'article 18 de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LPC). L'aperçu ci-dessus fait état des différents montants alloués. Si nécessaire, Pro Senectute accorde des aides financières supplémentaires qu'elle finance par ses propres moyens.

Rapport de l'auditeur indépendant pour l'audit au conseil de fondation de

l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute selon l'article 17 et 18 LPC

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit de la déclaration de la répartition et utilisation des aides financières individuelles de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute selon l'article 17 et 18 LPC, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Selon notre appréciation, les informations financières figurant dans la déclaration ci-jointe sont établies selon l'article 17 et 18 LPC arrêté au 31 décembre 2022 est conforme aux dispositions légales.

Nous confirmons également que les instructions de l'Office fédéral des assurances sociales conformément à la circulaire concernant les prestations des institutions d'utilité publique au sens des articles 17 et 18 (état au 1er janvier 2021) ont été respectées

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit de la déclaration ». Nous sommes indépendants de la société, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil de fondation à la déclaration

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement de la déclaration conformément selon l'article 17 et 18 LPC et aux dispositions légales suisses relatives pour l'établissement des comptes annuels. Elle est, en outre, responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de cette déclaration ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Les responsables de la surveillance sont chargés de la surveillance du processus d'élaboration de l'information financière.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit de la déclaration

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que la déclaration ne comporte pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH permette de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Des

anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de cette déclaration prennent en se fondant sur celle-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que la déclaration comporte des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons aux Conseil de fondation, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

KPMG SA



Reto Kaufmann
Expert-comptable



Alex Heber

Zurich, 22 juin 2023

Annexe:

- Etat financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

Pro Senectute Suisse : comptes individuels

Commentaire

L'année 2022 s'est, elle aussi, montrée riche en événements. Pratiquement en même temps que la levée des mesures contre le Covid, la situation géopolitique s'est détériorée. La guerre en Ukraine, le risque de pénurie et le renchérissement qui en a découlé ont non seulement inquiété les seniors, mais ils ont aussi placé Pro Senectute Suisse face à de nouveaux défis.

Avec la fin de la pandémie, Pro Senectute Suisse, en sa qualité d'organisation faîtière, n'a eu de cesse de relancer ses services. Le soutien de l'Office fédéral des assurances sociales et du fonds de développement et des projets a permis de faire avancer divers projets de modernisation, qui permettront d'améliorer la qualité et l'efficacité au sein de l'ensemble de l'organisation, notamment dans le numérique.

Organisation œuvrant exclusivement sur le plan national, Pro Senectute Suisse n'a toutefois pas pu échapper entièrement aux tensions géopolitiques. Dans les comptes annuels, cette situation se reflète en particulier dans le résultat financier sur les placements à long terme.

Comptes annuels

Pro Senectute Suisse termine l'exercice 2022 avec un résultat annuel avant variation du capital de l'organisation de KCHF -3907 (année précédente : KCHF 1147), sur lequel le résultat financier négatif de KCHF -2615 (année précédente : KCHF 1361) a largement pesé.

Compte d'exploitation

Par rapport à l'exercice précédent, les recettes d'exploitation ont diminué de KCHF 800, pour s'établir à KCHF 15 752. Les produits des services et des ventes ont atteint KCHF 5952, en hausse de KCHF 191 par rapport à 2021. En 2022, les contributions des pouvoirs publics ont légèrement diminué, de KCHF 127, pour atteindre KCHF 8039. Les recettes des dons, des legs et de la recherche de fonds, pour leur part, ont baissé de KCHF 864, pour s'établir à KCHF 1761. Quant aux charges des prestations, elles ont augmenté de KCHF 552, passant à KCHF 17 583.

Bilan

En 2022, le capital de l'organisation a diminué de KCHF 3907, pour s'établir à KCHF 19 160. À la fin de l'année, le taux de réserve s'élevait à 13,1 mois, c'est-à-dire dans la fourchette de 3 à 18 mois recommandée par la fondation ZEWO. Au 31 décembre 2022, un montant de KCHF 6579 du capital de l'organisation avait été affecté au fonds de développement et des projets, dont KCHF 1038 ont été approuvés et réservés pour des projets en cours.

Gestion des risques

Pro Senectute Suisse réalise chaque année une analyse des risques. Elle examine les mesures actuelles et, si besoin est, en définit de nouvelles.

Perspectives

Après une année 2022 marquée par les défis, diverses incertitudes pèsent également sur l'année 2023. Grâce à de bonnes réserves financières, Pro Senectute est en mesure de réagir de manière anticyclique aux exigences accrues et d'adapter ses prestations à la nouvelle donne, tout en continuant à porter des projets de synergie et de modernisation transversaux. Les réserves permettent également de rééquilibrer les charges et les produits à long terme sans pour autant devoir arrêter des initiatives stratégiques importantes.

Urs Bösch, responsable Finances & Services

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Bilan au 31 décembre (en KCHF)	Remarques	2022	2021
Liquidités	E1	12'784	14'447
Titres	E2	13'021	15'650
Créances provenant de livraisons et de prestations	E3	117	301
Autres créances à court terme	E3	408	172
Stocks et prestations non facturées	E4	211	174
Actifs de régularisation	E5	211	391
Actif circulant		26'752	31'135
Immobilisations corporelles	E6	897	896
Immobilisations incorporelles	E7	174	364
Actif immobilisé		1'071	1'260
Total des actifs		27'823	32'395
Dettes provenant de livraisons et de prestations	E8	3'097	3'636
Autres dettes à court terme	E8	353	313
Passifs de régularisation	E9	1'814	1'454
Capitaux étrangers à court terme		5'264	5'403
Capitaux étrangers		5'264	5'403
Capital des fonds affectés	E10	3'399	3'925
Capitaux étrangers (capital des fonds y compris)		8'663	9'328
Capital de la fondation		5'000	5'000
Capital lié		7'476	11'848
Capital libre		6'684	6'219
Capital de l'organisation	E10	19'160	23'067
Total des passifs		27'823	32'395

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Compte d'exploitation (en KCHF)	Remarques	2022	2021
Produits des services / produits des ventes	E11	5'952	5'761
Contributions des pouvoirs publics	E12	8'039	8'166
Dons, legs, recherche de fonds	E13	1'761	2'625
Total recettes d'exploitation		15'752	16'552
Aides financières		-246	-346
Charges de personnel		-5'861	-5'670
Charges d'exploitation		-7'994	-8'005
Amortissements		-268	-404
Charges de projets		-14'369	-14'425
Charges de personnel		-2'202	-1'980
Charges d'exploitation		-324	-150
Amortissements		-47	-43
Charges administratives		-2'573	-2'173
Charges de personnel		-122	-56
Charges d'exploitation		-519	-377
Recherche de fonds		-641	-433
Total charges des prestations	E14	-17'583	-17'031
Résultat d'exploitation		-1'831	-479
Produits financiers		249	1'433
Charges financières		-2'864	-72
Autres produits	E15	76	119
Autres charges	E16	-63	-89
Résultat avant les modifications du capital des fonds et du capital de l'organisation		-4'433	912
Prélèvements des fonds affectés	E10	854	947
Affectation à des fonds affectés	E10	-328	-712
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		-3'907	1'147
Prélèvements du capital lié	E10	4'399	1'473
Prélèvements du capital libre	E10	0	0
Affectation au capital lié	E10	-27	-1'893
Affectation au capital libre	E10	-465	-727
		0	0

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de financement (en KCHF)	2022	2021
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation	-3'907	1'147
Variation du capital des fonds	-526	-235
Résultat avant les modifications du capital des fonds et du capital de l'organisation	-4'433	912
Amortissements sur des immobilisations corporelles	89	90
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	221	277
Pertes sur dépréciations d'actifs	5	80
Variation des titres	2'629	-1'327
Variation des créances	-52	339
Variation des stocks et prestations non facturées	-37	-34
Variation des actifs de régularisation	180	-215
Variation des engagements	-499	-1'359
Variation des passifs de régularisation	360	24
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-1'537	-1'213
Investissements en immobilisations corporelles	-95	-93
Investissements en titres	0	-1'500
Investissements en immobilisations incorporelles	-30	-7
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-125	-1'600
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	0
Variation des disponibilités	-1'662	-2'813
État initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)	14'447	17'259
État final des liquidités (au 31 décembre)	12'784	14'447

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2022	Solde au 01.01.2022	Affectation	Utilisation	Transferts internes	Solde au 31.12.2022
Fonds Aides financières individuelles	775	16	-306	0	485
Fonds ZL personnes à revenus modestes	187	85	-87	0	185
Fonds de sensibilisation	807	0	-1	0	806
Fonds de solidarité	1'501	0	0	0	1'501
Fonds Développement ensemble de la fondation	43	66	-63	0	46
Fonds pour des projets	271	83	-172	0	182
Fonds Applications informatiques	201	78	-85	0	194
Fonds Neuroth	140	0	-140	0	0
Total fonds affectés	3'925	328	-854	0	3'399

Exercice 2021	Solde au 01.01.2021	Affectation	Utilisation	Transferts internes	Solde au 31.12.2021
Fonds Aides financières individuelles	1'135	43	-420	17	775
Fonds ZL personnes à revenus modestes	170	106	-89	0	187
Fonds de sensibilisation	815	0	-8	0	807
Fonds Action caritative Migros	12	84	-79	-17	0
Fonds de solidarité	1'501	0	0	0	1'501
Fonds Développement ensemble de la fondation	22	110	-89	0	43
Fonds pour des projets	206	149	-84	0	271
Fonds Applications informatiques	299	70	-168	0	201
Fonds Neuroth	0	150	-10	0	140
Total fonds affectés	4'160	712	-947	0	3'925

Finalités

Fonds Aides financières individuelles	Atténuation de la pauvreté des personnes âgées, aide financière individuelle directe pour des personnes de 60 ans et plus en situation de détresse
Fonds ZL personnes à revenus modestes	Financement d'abonnements gratuits à Zeiltupe (ZL) pour bénéficiaires de prestations complémentaires
Fonds de sensibilisation	Financement de mesures de prévention, d'information et d'aide en matière d'abus financiers, de numérisation et de démence
Fonds Action caritative Migros	Aide et soutien financier pour les seniors
Fonds de solidarité	Soutien professionnel, organisationnel et financier en cas de difficultés financières et structurelles à des organisations de Pro Senectute ainsi qu'au centre national de Pro Senectute Suisse
Fonds Développement ensemble de la fondation	Indemnisation pour la collaboration d'organisations de Pro Senectute dans des organes de l'ensemble de l'organisation
Fonds pour des projets	Financement de projets et de campagnes bien définis
Fonds Applications informatiques	Réserves alimentées par des organisations de Pro Senectute pour de futures adaptations de logiciels
Fonds Neuroth	Indemnisation des actions audition des organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2022	Solde au 01.01.2022	Affectation	Utilisation	Transferts internes	Solde au 31.12.2022
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Fonds de développement et des projets	7'723	13	-1'157	0	6'579
Fonds du personnel du centre national	358	0	0	0	358
Réserve de fluctuation de valeur	3'067	0	-2'797	0	270
Réserve Zeitlupe	434	0	-434	0	0
Fonds de rénovation	266	14	-11	0	269
Total capital lié	11'848	27	-4'399	0	7'476
Capital libre	6'219	465	0	0	6'684
Total capital libre	6'219	465	0	0	6'684
Total capital de l'organisation	23'067	492	-4'399	0	19'160

Des montants d'un total de KCHF 1038 du fonds de développement et des projets ont déjà été approuvés pour des projets concrets en cours ou prévus et sont considérés comme réservés. La part libre se monte à KCHF 5541.

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2021	Solde au 01.01.2021	Affectation	Utilisation	Transferts internes	Solde au 31.12.2021
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Fonds de développement et des projets	7'219	1'455	-951	0	7'723
Fonds du personnel du centre national	358	0	0	0	358
Réserve de fluctuation de valeur	2'643	424	0	0	3'067
Réserve Zeitlupe	946	0	-512	0	434
Fonds de rénovation	262	14	-10	0	266
Total capital lié	11'428	1'893	-1'473	0	11'848
Capital libre	5'492	727	0	0	6'219
Total capital libre	5'492	727	0	0	6'219
Total capital de l'organisation	21'920	2'620	-1'473	0	23'067

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Annexe

Remarques concernant les comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse, Zurich

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes individuels 2022 de Pro Senectute Suisse ont été élaborés selon les recommandations Swiss GAAP RPC (en particulier Swiss GAAP RPC 21), ainsi que conformément aux prescriptions de la loi suisse, en particulier aux articles du Code des obligations relatifs à la comptabilité et à la présentation des comptes (articles 957 à 962 CO). Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Suisse et sont conformes aux dispositions légales en vigueur, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (Service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Transactions avec des parties liées

Au sens de RPC 15, ce sont les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute et les membres des conseils de fondation qui sont désignés par le terme de parties liées. Si nécessaire, il est fait mention des parts dévolues à ces parties liées dans ce qui suit.

Recettes d'exploitation

Les produits des services et des ventes sont saisis lorsque la prestation est fournie. Les subventions des pouvoirs publics sont comptabilisées en fonction de la période comptable conformément aux dispositions contractuelles.

Les dons, les legs et les produits issus de la recherche de fonds sont saisis lors de la rentrée des fonds. Le montant brut des dons transmis aux organisations de Pro Senectute est comptabilisé dans le compte d'exploitation et est indiqué de manière correspondante dans les recettes des dons et les charges des projets sans incidence sur le résultat.

E1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne comprennent aucune monnaie étrangère.

E2 Titres (actifs cotés en bourse détenus à court terme)

Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours à la date du bilan.

E3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2022	Bilan au 31.12.2021
Organisations de Pro Senectute	401	240
Collectivités publiques : Confédération	74	89
Tiers	50	144
Total	525	473

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

E4 Stocks et prestations non facturées

Il s'agit essentiellement de livres et de brochures destinés à la vente. L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire soit au prix d'acquisition, soit à la valeur d'aliénation réalisable si celle-ci est plus basse.

E5 Actifs de régularisation (en KCHF)

Paielements anticipés pour les prestations 2023 et avoirs ouverts pour les prestations 2022.

E6 Immobilisations corporelles 2022 (en KCHF)	Solde au 01.01.2022	Entrées	Sorties	Reclassements	Solde au 31.12.2022
Mobilier	100	7	-17	0	90
Machines de bureau	54	0	0	0	54
Véhicules	9	0	0	0	9
Matériel informatique	218	88	0	0	306
Biens immobiliers	2'867	0	0	0	2'867
Coûts d'acquisition	3'248	95	-17	0	3'326

	Solde au 01.01.2022	Amortissements planifiés	Pertes sur dépréciations d'actifs	Sorties	Solde au 31.12.2022
Mobilier	69	7	5	-17	64
Machines de bureau	41	2	0	0	43
Véhicules	9	0	0	0	9
Matériel informatique	112	52	0	0	164
Biens immobiliers	2'121	28	0	0	2'149
Corrections de valeur cumulées	2'352	89	5	-17	2'429
Total immobilisations corporelles 2022	896				897

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Immobilisations corporelles 2021 (en KCHF)	Solde au 01.01.2021	Entrées	Sorties	Reclassements	Solde au 31.12.2021
Mobilier	88	12	0	0	100
Machines de bureau	54	0	0	0	54
Véhicules	9	0	0	0	9
Bibliothèque	268	0	-268	0	0
Aménagement locataire de la bibliothèque	387	0	-387	0	0
Matériel informatique	141	77	0	0	218
Biens immobiliers	2'863	4	0	0	2'867
Coûts d'acquisition	3'810	93	-655	0	3'248

	Solde au 01.01.2021	Amortissements planifiés	Pertes sur dépréciations d'actifs	Sorties	Solde au 31.12.2021
Mobilier	61	8	0	0	69
Machines de bureau	39	2	0	0	41
Véhicules	9	0	0	0	9
Bibliothèque	182	6	80	-268	0
Aménagement locataire de la bibliothèque	381	6	0	-387	0
Matériel informatique	71	41	0	0	112
Biens immobiliers	2'094	27	0	0	2'121
Corrections de valeur cumulées	2'838	90	80	-655	2'352
Total immobilisations corporelles 2021	972				896

Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes : mobilier 10 ans ; machines 10 ans ; matériel informatique (hardware) 4 ans ; véhicules 5 ans ; ouvrages de la bibliothèque 10 ans ; aménagement locataire de la bibliothèque 5 ans ; biens immobiliers 40 ans.

Concernant le bien immobilier, il s'agit du siège de Pro Senectute Suisse à Zurich. L'immeuble a été acquis en 1977 au prix de CHF 1,7 million. Les années suivantes, des travaux d'agrandissement et de rénovation ont été entrepris et portés en partie à l'actif.

E7 Immobilisations incorporelles 2022 (en KCHF)	Solde au 01.01.2022	Entrées	Sorties	Reclassements	Solde au 31.12.2022
Marques déposées	6	0	0	0	6
Logiciels informatiques	1'487	30	-21	0	1'496
Site Internet	377	0	0	0	377
Refonte de l'image de marque	93	0	0	0	93
Nouvelle formule de Zeitlupe	588	0	0	0	588
Coûts d'acquisition	2'551	30	-21	0	2'560

	Solde au 01.01.2022	Amortissements planifiés	Pertes sur dépréciations d'actifs	Sorties	Solde au 31.12.2022
Marques déposées	6	0	0	0	6
Logiciels informatiques	1'445	28	0	-21	1'452
Site Internet	289	72	0	0	361
Refonte de l'image de marque	91	2	0	0	93
Nouvelle formule de Zeitlupe	355	119	0	0	474
Corrections de valeur cumulées	2'187	221	0	-21	2'386
Total immobilisations incorporelles 2022	364				174

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Immobilisations incorporelles 2021 (en KCHF)	Solde au 01.01.2021	Entrées	Sorties	Reclassements	Solde au 31.12.2021
Marques déposées	6	0	0	0	6
Logiciels informatiques	1'483	4	0	0	1'487
Site Internet	374	3	0	0	377
Refonte de l'image de marque	93	0	0	0	93
Nouvelle formule de Zeitleupe	588	0	0	0	588
Coûts d'acquisition	2'544	7	0	0	2'551

	Solde au 01.01.2021	Amortissements planifiés	Pertes sur dépréciations d'actifs	Sorties	Solde au 31.12.2021
Marques déposées	6	0	0	0	6
Logiciels informatiques	1'399	46	0	0	1'445
Site Internet	195	94	0	0	289
Refonte de l'image de marque	81	10	0	0	91
Nouvelle formule de Zeitleupe	228	127	0	0	355
Corrections de valeur cumulées	1'908	277	0	0	2'187
Total immobilisations incorporelles 2021	636				364

Les immobilisations incorporelles inscrites à l'actif sont amorties en 4 ans.

E8 Dettes (à leur valeur nominale en KCHF, sans intérêts)	Bilan au 31.12.2022	Bilan au 31.12.2021
Collectivités publiques : Confédération	425	36
Collectivités publiques : aide financière individuelle	2'129	2'838
Organisations de Pro Senectute	152	212
Conseil suisse des aînés (CSA)	88	95
Tiers	540	664
Engagements de prévoyance	116	104
Total	3'450	3'949

E9 Passifs de régularisation

KCHF 253 sont imputables au titre des heures supplémentaires, de l'horaire flexible et des vacances accumulés par les collaborateurs et collaboratrices de Pro Senectute Suisse à la fin de 2022 (KCHF 166 l'année précédente). Au total, KCHF 940 concernent les recettes provenant d'abonnements à la revue Zeitleupe qui ont été encaissées d'avance (KCHF 829 l'année précédente). Au total, KCHF 258 ont été régularisés avec les organisations de Pro Senectute.

E10 Capital des fonds et capital de l'organisation

Pour plus de détails, se reporter au « tableau de variation du capital ».

E11 Produits des services / produits des ventes

Dont avec les organisations de Pro Senectute KCHF 3054 (inter-sociétés); (KCHF 2333 l'année précédente). KCHF 120 des produits des services / produits des ventes sont affectés (KCHF 344 l'année précédente).

E12 Contributions des pouvoirs publics

Il s'agit surtout de subventions AVS selon l'article 101bis LAVS (subventions pour l'aide à la vieillesse), à hauteur de CHF 7,9 millions en 2022 (CHF 8 millions l'année précédente). Sont également incluses les subventions du fonds AVS selon l'article 17 LPC (en 2022 : KCHF 185 / en 2021 : KCHF 159).

E13 Dons, legs, recherche de fonds

Pour les dons et les legs, KCHF 142 sont affectés (KCHF 258 l'année précédente).

E14 Charges des prestations

Les charges sont classées selon la Swiss GAAP RPC 21.

La part des charges des prestations payée aux organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute s'élève à KCHF 609 (KCHF 692 l'année précédente).

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

E14 Total charges des prestations

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges administratives fundraising	Total
Charges de personnel	-5'861	-2'324	-8'185
Charges d'exploitation	-8'240	-843	-9'083
Amortissements	-268	-47	-315
2022	-14'369	-3'214	-17'583
2021	-14'425	-2'606	-17'031

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)	2022	2021
en % de la totalité des charges des prestations	18%	15%

Le calcul des charges administratives a été réalisé conformément à la méthodologie ZEWO, actualisée le 1^{er} janvier 2018. L'indicateur «Total charges administratives (recherche de fonds y comprise) en % de la totalité des charges de prestations» varie en fonction des dons transmis aux organisations de Pro Senectute pendant l'exercice, dont le montant brut est indiqué dans le compte d'exploitation.

E15 Autres recettes

Les autres recettes comprennent les remboursements des assurances, la location de places de stationnement et les contributions des organisations de Pro Senectute pour les dépenses des organes de l'ensemble de l'organisation (dont KCHF 66 sont affectés, contre KCHF 110 l'année précédente).

E16 Autres charges

Les autres charges comprennent le remboursement des frais aux organisations de Pro Senectute pour la collaboration dans les organes de l'ensemble de l'organisation.

Autres indications

Engagements ne figurant pas au bilan

Pro Senectute Suisse est chargée de l'administration fiduciaire des fonds du Conseil suisse des aînés (CSA), une association indépendante de Pro Senectute Suisse. Ces fonds font l'objet d'une comptabilité séparée.

Dettes éventuelles / créances éventuelles

Le total des contrats de location à long terme (de plus de 12 mois) s'élève à KCHF 115 (KCHF 99 l'année précédente).

Nombre d'équivalents plein temps

Au cours de l'exercice sous revue, le nombre d'équivalents plein temps était de 50 (49 l'année précédente).

Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Suisse est assuré auprès de la BVK (caisse de pension du canton de Zurich) contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Il s'agit d'une institution du canton de Zurich indépendante de Pro Senectute, dotée d'un plan de prévoyance fondé sur la primauté de cotisations, selon lequel employés et employeurs versent des cotisations définies. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la même période où le paiement a lieu. Il n'existe pas de réserves provenant des cotisations de l'employeur.

Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance (en KCHF) :

Part économique à charge de Pro Senectute (obligation d'assainissement)	Variation par rapport à l'année précédente	Contributions délimitées à la période	Charges de prévoyance professionnelle	
31.12.2022	31.12.2021	2022	2022	2021
0	0	790	790	730

Le taux de couverture provisoire de la BVK se monte à 97,6 % au 31 décembre 2022.

Indemnités aux membres de l'organe dirigeant

Durant l'année 2022, un total de KCHF 31 (KCHF 30 l'année précédente) a été octroyé aux dix membres du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse à titre de défraiements, d'honoraires et d'indemnités de séance, dont KCHF 12 à la présidente (KCHF 12 l'année précédente).

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Indemnités aux membres de la direction

La somme totale des indemnités versées aux membres de la direction, y compris les salaires, frais et autres dépenses convenus par contrat, s'est élevée à KCHF 769 (KCHF 743 l'année précédente). Les taux d'activité cumulés des membres de la direction s'élèvent en moyenne à 390% sur l'année (390% l'année précédente).

Services fournis sans contre-prestation

Les dix membres du conseil de fondation ont travaillé bénévolement pendant environ 420 heures pour Pro Senectute Suisse.

Variations après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'influer sur les comptes annuels 2022 n'est intervenu après la date du bilan. Les comptes annuels ont été approuvés par le conseil de fondation le 1^{er} mars 2023.



KPMG SA
Badenerstrasse 172
Case postale
CH-8036 Zurich

+41 58 249 31 31
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de Pro Senectute, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et annexe) de Pro Senectute pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'auditeur.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales, aux statuts et aux règlements incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux règlements.

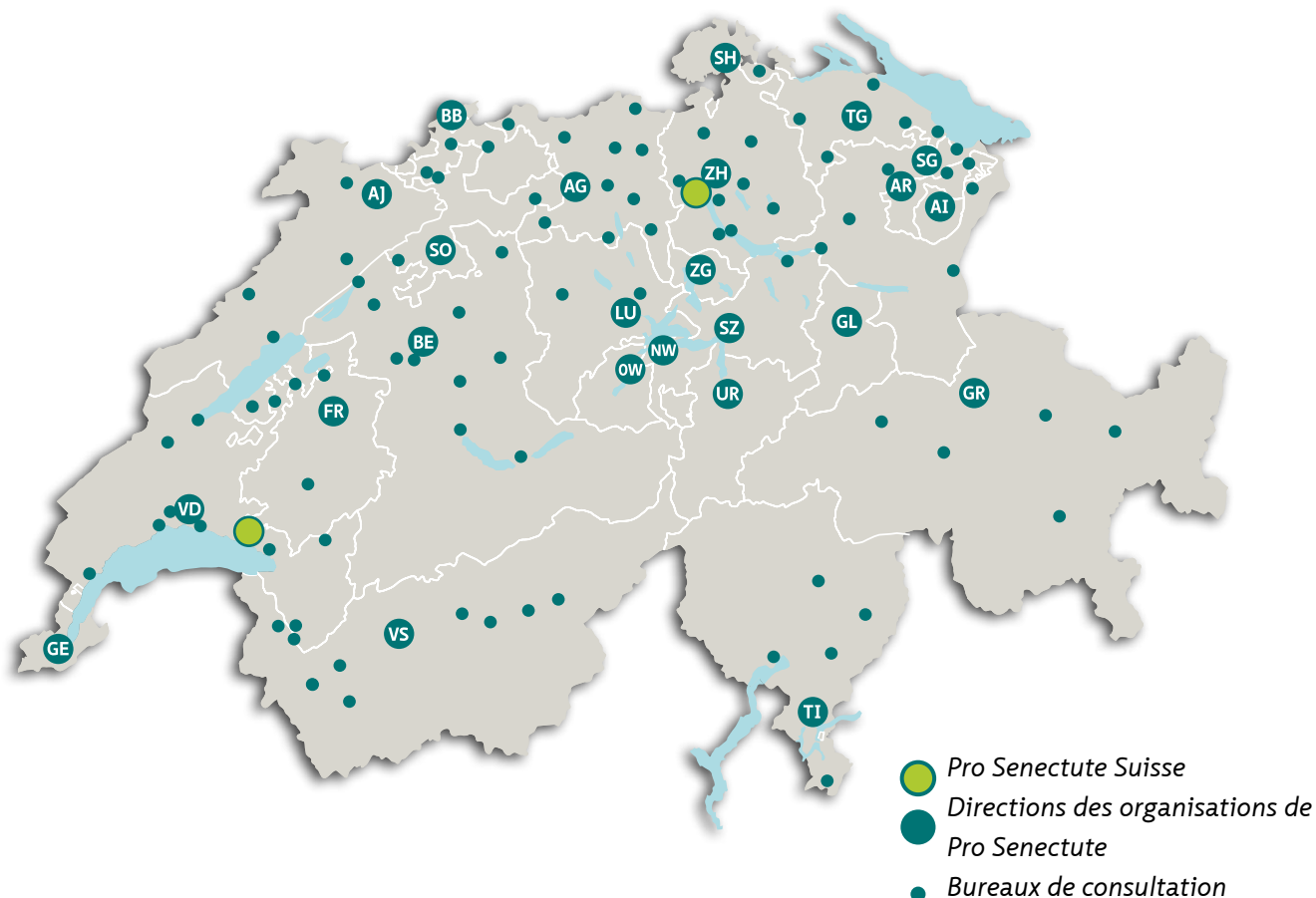
KPMG SA

Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Alex Heber

Zurich, 1 mars 2023

Présente dans tout le pays



Organisations de Pro Senectute

AG Aargau

Suhrenmattstrasse 29
5035 Unterentfelden
Telefon 062 837 50 70
info@ag.prosenectute.ch
www.ag.prosenectute.ch

AR Appenzell Ausserrhoden

Gossauerstrasse 2
9100 Herisau
Telefon 071 353 50 30
info@ar.prosenectute.ch
www.ar.prosenectute.ch

BE Kanton Bern

Worbentalstrasse 32
3063 Ittigen
Telefon 031 359 03 03
info@be.prosenectute.ch
www.be.prosenectute.ch

AI Appenzell Innerrhoden

Marktgasse 10c
9050 Appenzell
Telefon 071 788 10 21
info@ai.prosenectute.ch
www.ai.prosenectute.ch

BB Beider Basel

Luftgässlein 3
Postfach
4010 Basel
Telefon 061 206 44 44
info@bb.prosenectute.ch
www.bb.prosenectute.ch

FR Canton de Fribourg

Passage du Cardinal 18
1700 Freiburg
Téléphone 026 347 12 40
info@fr.prosenectute.ch
www.fr.prosenectute.ch

GE Canton de Genève

Route de Saint-Julien 5b
1227 Carouge
Téléphone 022 807 05 65
info@ge.prosenectute.ch
www.ge.prosenectute.ch

GL Kanton Glarus

Gerichtshausstrasse 10
8750 Glarus
Telefon 055 645 60 20
info@gl.prosenectute.ch
www.gl.prosenectute.ch

GR Graubünden

Alexanderstrasse 2
7000 Chur
Telefon 081 300 35 35
info@gr.prosenectute.ch
www.gr.prosenectute.ch

AJ Arc Jurassien (JU, NE, JU BE)

Rue du Puits 4
2800 Delémont
Téléphone 032 886 83 20
prosenectute.delemont@ne.ch
www.arcjurassien.prosenectute.ch

LU Kanton Luzern

Maihofstrasse 76
Postfach
6002 Luzern
Telefon 041 226 11 88
info@lu.prosenectute.ch
www.lu.prosenectute.ch

NW Nidwalden

Nägeligasse 25
6370 Stans
Telefon 041 610 76 09
info@nw.prosenectute.ch
www.nw.prosenectute.ch

OW Obwalden

Marktstrasse 5
6060 Sarnen
Telefon 041 666 25 45
info@ow.prosenectute.ch
www.ow.prosenectute.ch

SG Kanton St. Gallen

Davidstrasse 16
Postfach
9001 St. Gallen
Telefon 071 227 60 06
info@sg.prosenectute.ch
www.sg.prosenectute.ch

SH Kanton Schaffhausen

Vorstadt 54
Postfach 228
8201 Schaffhausen
Telefon 052 634 01 01
info@sh.prosenectute.ch
www.sh.prosenectute.ch

SO Kanton Solothurn

Hauptbahnhofstrasse 12
Postfach 660
4500 Solothurn
Telefon 032 626 59 59
info@so.prosenectute.ch
www.so.prosenectute.ch

SZ Kanton Schwyz

Bahnhofstrasse 29
6440 Brunnen
Telefon 041 825 13 88
info@sz.prosenectute.ch
www.sz.prosenectute.ch

TG Thurgau

Rathausstrasse 17
Postfach 292
8570 Weinfelden
Telefon 071 626 10 80
info@tg.prosenectute.ch
www.tg.prosenectute.ch

TI Ticino e Moesano

Via Vanoni 8/10
Casella postale 4664
6904 Lugano
Telefono 091 912 17 17
info@prosenectute.org
www.ti.prosenectute.ch

UR Uri

Gitschenstrasse 9
6460 Altdorf
Telefon 041 870 42 12
info@ur.prosenectute.ch
www.ur.prosenectute.ch

VD Vaud

Rue du Maupas 51
1004 Lausanne
Téléphone 021 646 17 21
info@vd.prosenectute.ch
www.vd.prosenectute.ch

VS Valais-Wallis

Avenue de Tourbillon 19
1950 Sion
Téléphone 027 322 07 41
info@vs.prosenectute.ch
www.vs.prosenectute.ch

ZG Kanton Zug

Aegeristrasse 52
6300 Zug
Telefon 041 727 50 50
info@zg.prosenectute.ch
www.zg.prosenectute.ch

ZH Kanton Zürich

Forchstrasse 145
8032 Zürich
Telefon 058 451 51 00
info@psz.ch
www.psz.ch

Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60
Case postale
8027 Zurich
Tél. 044 283 89 89
info@prosenectute.ch
www.prosenectute.ch